



# GCERF

Global Community Engagement  
and Resilience Fund

[www.gcerf.org](http://www.gcerf.org)

## **Appel à candidatures pour le prix de leadership Carol Bellamy pour les femmes qui luttent contre l'extrémisme violent**

GCERF lance le deuxième cycle du prix de leadership Carol Bellamy. Les lauréats du prix gagneront une bourse pour aider leur travail contre l'extrémisme violent en l'honneur de la présidente fondatrice du conseil d'administration de GCERF, Carol Bellamy. Carol Bellamy est une pionnière des droits des femmes et des filles. En raison de cela, cette bourse vise à soutenir les petites organisations locales et de base dirigées par des femmes, ou celles qui œuvrent à l'autonomisation des femmes, dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent (P/CEV) dans les pays partenaires de GCERF\*. En particulier, cette bourse est destinée aux femmes issues de communautés vulnérables à l'extrémisme violent, dans le but de leur fournir les outils nécessaires pour leur permettre de créer et d'exploiter des opportunités socio-économiques et de s'épanouir.

GCERF est le seul fonds mondial multipartite qui promeut les initiatives communautaires locales pour prévenir l'extrémisme violent. Nous travaillons actuellement dans 19 pays du monde où les communautés sont vulnérables à la radicalisation ou au recrutement de groupes violents, en finançant plus de 250 organisations de première ligne pour mettre en œuvre des activités de renforcement de la résilience et en coordonnant avec les partenaires gouvernementaux nationaux pour réduire la menace de l'extrémisme.

Les organisations dirigées par des femmes qui travaillent pour l'autonomisation des femmes dans le contexte de la prévention et de la répression de l'extrémisme violent jouent un rôle essentiel en répondant aux besoins des survivantes et des personnes susceptibles d'être recrutées par des groupes extrémistes. Pourtant, plusieurs de ces organisations sont souvent trop petites ou manquent de ressources pour répondre aux exigences des donateurs institutionnels. Elles ont besoin de plus d'accès au financement qui pourrait les aider à développer des structures durables et afin que leurs dirigeantes puissent développer leurs capacités de leadership. Pour relever directement ce défi, GCERF a créé le prix Carol Bellamy afin de fournir un soutien supplémentaire pour renforcer les organisations dirigées par des femmes ou les organisations œuvrant pour l'autonomisation des femmes. La bourse soutiendra directement les petites organisations dirigées par des femmes qui travaillent sur

l'autonomisation des femmes dans le contexte de la P/CEV, afin de renforcer leur capacité à mettre en œuvre des programmes efficaces.

Les boursières seront sélectionnées parmi les candidates des pays partenaires de GCERF\*. GCERF a l'intention de décerner jusqu'à **10 bourses individuelles d'un montant maximum de 2 000 USD** à chaque gagnante. Les frais de fonctionnement de la bourse seront couverts par GCERF et les membres du secrétariat se porteront volontaires pour gérer la bourse.

Le prix peut être utilisé de la manière suivante, pour que les organisations gagnantes puissent :

- 1) Soutenir le développement de petites organisations locales et de base dirigées par des femmes ou œuvrant à l'autonomisation des femmes dans le domaine de la P/CEV, de la manière dont l'organisation décide qu'elle en a besoin. Par exemple, l'organisation peut dépenser des frais pour des opérations, des formations, des paiements de bureau, des achats de technologie, etc.
- 2) Développer les compétences en matière de leadership des femmes et/ou permettre la promotion directe des femmes au sein d'une organisation dirigée par des femmes ou des hommes.
- 3) Identifier et soutenir les femmes issues de communautés vulnérables à l'extrémisme violent afin qu'elles mettent en place et/ou gèrent leurs initiatives existantes.

Les organisations gagnantes pourront utiliser la bourse dans le cadre de ces trois modes de financement de la manière qu'elles jugent la plus appropriée pour renforcer leurs capacités et améliorer les possibilités offertes aux femmes d'occuper des postes à responsabilité. **Recevoir un prix Carol Bellamy est un pas vers le transfert du pouvoir aux personnes les plus touchées par l'extrémisme violent. Ce prix entamera un processus de changement durable dans la lutte contre l'extrémisme violent.**

## Éligibilité

La bourse est ouverte à :

- Tous les bénéficiaires actuels de GCERF dans les pays partenaires\*
- Les OSCs non-financées par GCERF dans tous les pays partenaires du GCERF\*

\* Albanie, Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Irak, Kenya, Kosovo, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Macédoine du Nord, Philippines, Somalie, Sri Lanka, Tchad, Tunisie, Yémen.

En particulier, le prix vise les organisations qui sont petites et qui travaillent localement.

### **Soumission**

Les appels à propositions pour le prix seront lancés une fois par an. Les candidats peuvent soumettre leurs propositions de deux manières :

- un document Word de deux pages maximum, ou
- une vidéo de cinq minutes maximum

Les propositions (vidéo/document Word) doivent inclure une description des éléments suivants :

- Objet de l'initiative ou de l'organisation
- Une explication détaillée de la manière dont le prix sera utilisé et de la manière spécifique dont il permettra aux femmes de prendre en charge leurs organisations, ou aux individus de mettre en place de nouvelles initiatives œuvrant à l'autonomisation des femmes ou de soutenir celles qui existent déjà.

Documents à soumettre (pour les OSCs non-financées par GCERF dans tous les pays partenaires du GCERF\*<sup>1</sup>)

- Enregistrement officiel de l'organisation
- CV
- Si le projet est dirigé par des femmes ou 200 mots sur le projet à financer (groupe cible, objectif principal et lieu)

### **Critères de sélection**

Les candidatures seront sélectionnées sur la base des critères suivants :

- La proposition démontre un lien clair entre l'obtention de la bourse et l'impact positif qu'elle aura sur l'individu/l'organisation/la communauté à qui elle sera attribuée.

---

<sup>1</sup> Albanie, Bangladesh, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Irak, Kenya, Kosovo, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigeria, Macédoine du Nord, Philippines, Somalie, Sri Lanka, Tchad, Tunisie, Yémen.

- Un bilan établi de la mise en œuvre de programmes efficaces de prévention de la violence dans leur communauté locale serait considéré comme favorable (mais n'est pas obligatoire).
- La proposition est conforme aux valeurs et au code de conduite de GCERF.
- Aucune question fiduciaire n'a été soulevée par le candidat dans le cadre de la programmation de GCERF.

Le comité de sélection se réunira une fois par an et sera composé des personnes suivantes

- Trois membres du secrétariat de GCERF
- Un membre du comité d'examen indépendant (CEI)
- Un conseiller national de GCERF
- Carol Bellamy

## Contrôle

Les gagnantes fourniront à GCERF une mise à jour de trois pages ou une vidéo de 10 minutes maximum démontrant comment la bourse a été utilisée et l'impact positif qu'elle a eu sur l'individu/l'organisation/la communauté.

Les organisations et les femmes leaders bénéficiant de ce prix seront également invitées à se connecter directement via la plateforme d'action mondiale de GCERF, afin de partager leur expérience et leurs conseils avec d'autres organisations similaires pour promouvoir davantage l'engagement et l'autonomisation des femmes dans ce domaine.

## Date limite

Toutes les candidatures doivent être soumises par voie électronique à [fellowships@gcerf.org](mailto:fellowships@gcerf.org) avant le **10 mai 2023 (23:59 CET)** avec pour objet "**Candidature pour le prix de leadership Carol Bellamy 2023**"

*Si vous souhaitez en savoir plus sur le prix, [lisez une histoire de réussite sur l'impact du prix piloté en Tunisie](#) et regardez une [vidéo](#).*